



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de maintien de l'ordre

Question au Gouvernement n° 3106

Texte de la question

POLITIQUE DE MAINTIEN DE L'ORDRE

**M. le président.** La parole est à M. Bruno Bilde.

**M. Bruno Bilde.** Ils s'appelaient Clarissa Jean-Philippe, Ahmed Merabet, Jessica Schneider, Jean-Baptiste Salvaing, Xavier Jugelé, Arnaud Beltrame. Ils s'étaient engagés pour servir notre pays, assurer notre sécurité et garantir nos libertés. Ils sont morts pour la France parce qu'ils étaient policiers et gendarmes.

Monsieur le ministre de l'intérieur, il vous aura suffi de quelques mots lapidaires pour trahir honteusement la mémoire de ces héros français. (« Oh! » sur les bancs du groupe LaREM.)

**M. Rémy Rebeyrotte.** Scandaleux !

**M. Bruno Bilde.** Vous avez trahi et humilié l'ensemble des policiers en décrétant la tolérance zéro uniquement pour les forces de l'ordre. Êtes-vous le premier flic de France ou le protecteur des délinquants ? (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. Rémy Rebeyrotte.** Scandaleux !

**M. Bruno Bilde.** Vous avez jeté l'opprobre sur les femmes et les hommes que vous êtes censés protéger en ouvrant l'ère funeste du soupçon avéré. Êtes-vous le premier flic de France ou l'avocat du millionnaire exilé Omar Sy ?

Vous avez désarmé les garants de la paix civile en voulant leur interdire, sans concertation, la technique de l'étranglement, pourtant réputée sûre et la plus efficace. Êtes-vous le premier flic de France ou le porte-parole de Mathieu Kassovitz ?

Vous avez fourni des armes morales et judiciaires à la voyoucratie à l'heure où une centaine de Tchétchènes armés déclenchent une guerre civile à Dijon. Êtes-vous le premier flic de France ou le représentant des zones de non-droit ?

**M. Christian Hutin.** Tout de même un peu excessif...

**M. Bruno Bilde.** Vous êtes soumis aux Traoré et aux revendications anti-républicaines et violentes.

Si les attaques de quelques permanences de députés En Marche vous ont fait hurler à l'attentat, vous ne dites rien pour dénoncer les 110 agressions que subissent chaque jour nos policiers, nos gendarmes et nos

pompiers. Alors qu'un policier se suicide tous les cinq jours dans le pays, vous tolérez des manifestations racistes interdites où l'on crie « sales juifs » en appelant à « balancer des flics dans la Seine ». Quand, monsieur le ministre, allez-vous enfin partir ? (*Applaudissements parmi les députés non inscrits.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

**M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur.** Monsieur Bilde, je ne laisserai pas le débat s'enfermer entre ceux qui haïssent la police et ceux qui dévoient des combats légitimes pour les affaiblir. Vous faites malheureusement partie de cette seconde catégorie. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.*)

**M. Erwan Balanant.** Bravo !

**M. Christophe Castaner, ministre.** Je dis à tous ceux qui expriment aujourd'hui une colère et s'engagent dans des luttes légitimes qu'ils seront protégés par les forces de sécurité intérieure, y compris lors des manifestations. Je dis aussi que nous devons respect et protection à nos forces de sécurité intérieure.

À chaque instant, notre police est à pied d'œuvre pour lutter contre le terrorisme, les trafics illicites, la délinquance, le racisme et les discriminations. La semaine dernière, j'ai reçu les syndicats de police et j'ai écrit aux policiers. Je leur ai dit notre exigence et notre ambition de lutter contre le racisme.

Il n'est pas question, parce que quelques individus la salissent, de stigmatiser la police nationale lorsque nous combattons le racisme en son sein. C'est au contraire parce que nous voulons défendre la police nationale que nous portons sur tous les fronts l'exigence d'une tolérance zéro contre le racisme.

Il n'est pas question, monsieur le député, de désarmer nos forces de l'ordre quand nous leur proposons une autre technique d'interpellation. C'est un groupe de travail présidé par le directeur général de la gendarmerie nationale et le directeur général de la police nationale qui a préconisé de faire cesser ce geste dangereux, qui non seulement peut causer des dommages irréparables lors des interpellations, mais qui peut aussi avoir des conséquences graves sur la carrière et la vie du policier qui fait le geste.

Protéger les policiers, c'est aussi mieux les former ; c'est leur donner des outils pour leur éviter de se retrouver demain devant des magistrats. Voilà la manière dont je les défends, et j'en suis fier ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bilde](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (12<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3106

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juin 2020](#)